



CURSUS

Préparation au concours

Auxiliaire de soins principal de 2^{ème} classe

Spécialité Aide médico-psychologique

Spécialité Assistant dentaire

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de **test d'orientation** préalable.

Apport de connaissances	Culture territoriale 12 h / 2 jours Connaissances liées au cadre d'emplois 12 h / 2 jours Santé et sécurité au travail 12 h / 2 jours
Epreuves d'admission pour les admissibles	Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 18 h / 3 jours

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.

L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>